

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n°16/2022****OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT**

Conseillers en exercice :	27
Présents :	21
Excusés :	6
Pouvoirs :	5
Votants :	26

SÉANCE DU 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi vingt-quatre mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 18 mars 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Laurence MARGAILLAN, Jean-François PIOVESANA, Sylvie DAVILLER, Adjoint, Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Jean-Marie ROUAN, Colette ZALMA, Joëlle BOUHELIER, Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Christine VAUTRIN, Bruno DEPOORTERE, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Nadège ISOARDO, Caroline RICORD, Emilie GAGLIOLO, Chantal NIOT, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Jean-Paul THIEULIN, Patrick LECLERCQ, Daniel DIB, Olivia LEVINGSTON, Stéphane GARAVAGNO, Marc MONIER

PROCURATIONS : Patrick LECLERCQ qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Daniel DIB qui a donné pouvoir à Emmanuel DELMOTTE, Olivia LEVINGSTON qui a donné pouvoir à Sylvie DAVILLER, Stéphane GARAVAGNO qui a donné pouvoir à Eric ROMAN, Marc MONIER qui a donné pouvoir à Vincenzo MARCIANO

SECRETAIRE DE SEANCE : Emilie GAGLIOLO

Monsieur Christian GORACCI, Premier Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, rappelle au Conseil Municipal qu'à la clôture du Compte Administratif 2021 et après affectation des restes à réaliser il apparaît :

En Section de fonctionnement

Résultat à affecter	1.396.963,11 €
----------------------------	-----------------------

En Section d'investissement

Solde d'exécution d'investissement	- 197.026,04 €
Solde des Restes à réaliser :	- 185.314,29 €

Besoin de financement	382 340,33 €
------------------------------	---------------------

Constatant les résultats des 2 sections il propose d'affecter l'excédent global de fonctionnement soit **1.396.963,11 €** comme suit :

- **Affectation obligatoire en réserve** : **382.340,33 €** en couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Imputation R1068)
- **Report en fonctionnement** : **1.014.622,78 €**
(Imputation R002)

Le Conseil Municipal, l'exposé du Premier Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, entendu, et après en avoir délibéré :

APPROUVE l'affectation des résultats décrite ci-dessus

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Maire
Emmanuel DELMOTTE

